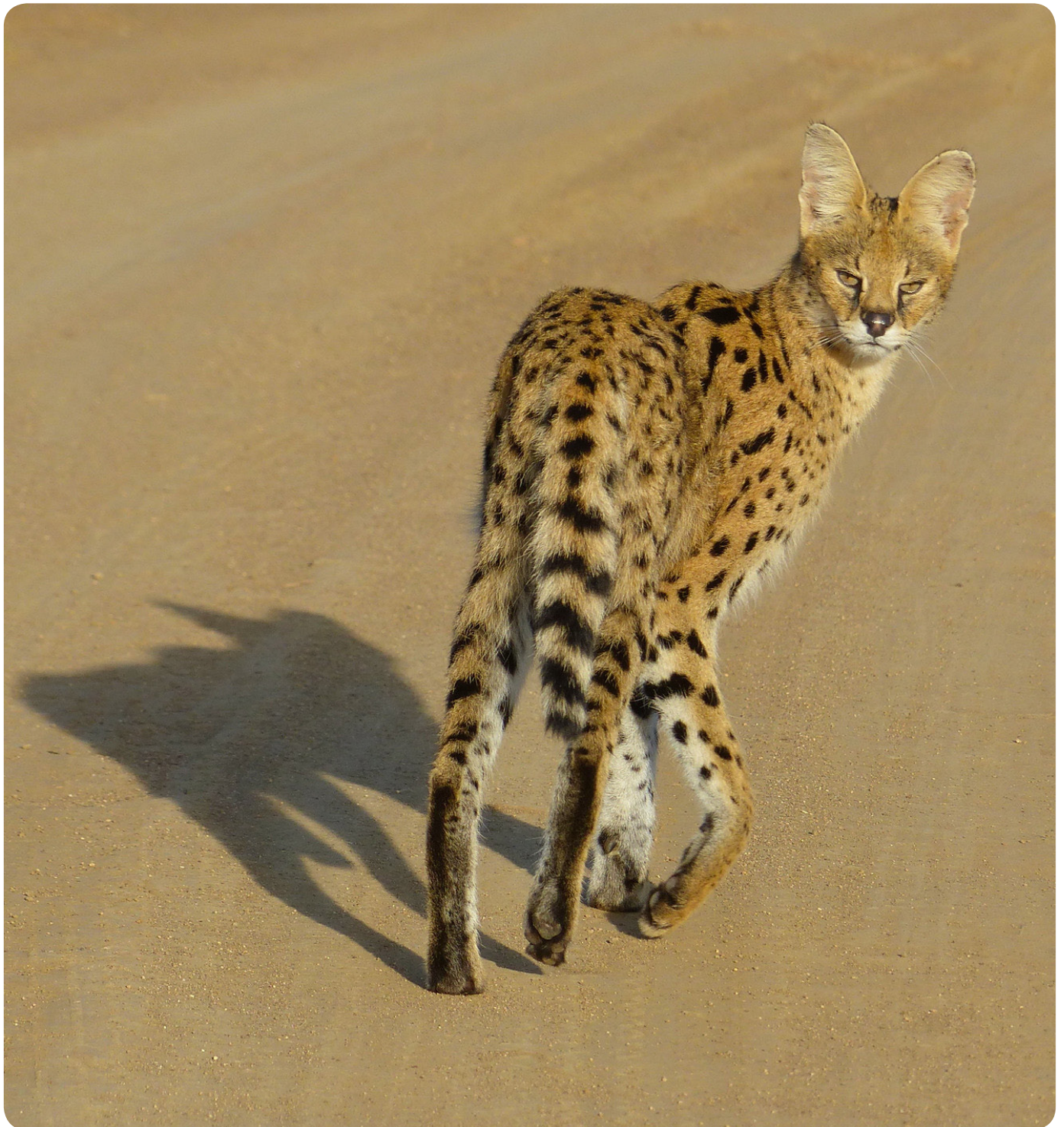


A LA TRACE

Le bulletin de la défaunation
Trimestriel d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande d'animaux
n°27. Evènements du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2019
Publié le 7 juillet 2020





« A la Trace », le magazine de la défaunation, a pour objectif de sortir du goutte-à-goutte de l'information quotidienne pour dresser tous les trois mois un panorama organisé et analysé du braconnage, de la contrebande et du marché mondial des espèces animales protégées par les lois nationales et les conventions internationales. « A la Trace » met en lumière les nouvelles armes des pilleurs, les nouveaux modes opératoires des contrebandiers, les rumeurs destinées à attirer les consommateurs d'animaux sauvages et de leurs sous-produits. « A la Trace » rassemble et diffuse les retours d'expérience des institutions, individus et ONG qui luttent contre le braconnage et la contrebande. Mis bout à bout, les « A la Trace » sont la chronique biologique, sociale, ethnologique, policière, douanière, juridique et financière du braconnage et autres conflits entre l'humanité et l'animalité.

Précédents numéros en français :

<http://www.robindesbois.org/a-la-trace-bulletin-dinformation-et-danalyses-sur-le-braconnage-et-la-contrebande/>

Précédents numéros en anglais :

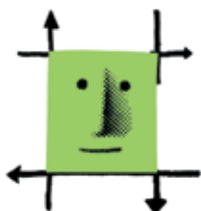
<http://www.robindesbois.org/en/a-la-trace-bulletin-dinformation-et-danalyses-sur-le-braconnage-et-la-contrebande/>

Hors-Série Covid-19

Trafic de pangolins ante Covid-19 du 1^{er} octobre au 31 décembre 2019 et post Covid-19 du 1^{er} janvier au 31 mars 2020. Publié le 30 avril 2020.

Disponible sur :

http://www.robindesbois.org/wp-content/uploads/A_LA_TRACE_COVID19.pdf



ROBIN DES BOIS

Association de protection de l'Homme et de l'environnement

Depuis 1985

14 rue de l'Atlas 75019 Paris, France

tel : 33 (1) 48.04.09.36 - fax : 33 (1) 48.04.56.41

www.robindesbois.org

contact@robindesbois.org

Directeur de publication : Jacky Bonnemains

Rédactrice en chef : Charlotte Nithart

Direction artistique : Charlotte Nithart et Jacky Bonnemains

Coordination : Elodie Crépeau

Rédaction : Jacky Bonnemains et Jean-Pierre Edin

Documentation et assistance de rédaction : Elodie Crépeau,

Irene Torres Márquez, Léna Mons et Dylan Blandel

Cartographie: Dylan Blandel

Couverture : Serval (*Leptailurus serval*) © Bernard Dupont



Sèche

environnement

Sèche global solutions

Traduction en anglais: Collectif Robin des Bois et Acolad Paris

La version anglaise de ce n°27 de «A la Trace»/ «On the Trail»

a été réalisée avec le soutien du groupe Sèche Environnement

Sommaire

Sur le front	4
Hippocampes et syngnates	5
Coraux	7
Ormeaux	7
Strombes, bénitiers, shanks et nautilus	11
Concombres de mer	14
Poissons marins et d'eau douce	16
Mammifères marins	23
Multi-espèces marines et d'eau douce	24
Tortues marines	25
Tortues terrestres et tortues d'eau douce	27
Serpents	32
Sauriens	34
Crocodyliens	37
Multi-espèces reptiles	38
Amphibiens	39
Loutres	40
Papillons et arachnides	41
Oiseaux	41
Pangolins	58
Pangolins et éléphants	63
Primates	64
Antilopes saïga	69
Vigognes et guanacos	69
Félins	70
Loups et chacals	81
Ours	82
Girafes	84
Rhinocéros	86
Rhinocéros et éléphants	91
Eléphants	92
Mammouths	111
Autres mammifères	112
Multi-espèces	116



Jugement et sanction

Condamnation, acquittement, amende ...



Mort d'Homme

Garde, ranger, policier, braconnier ... par arme à feu ou autres moyens.



Empoisonnement

Par produits chimiques, pesticides et médicaments : cyanure, Carbofuran, Diclofenac, M99 ...



Piégeage

Braconnage par pièges à mâchoires, collets ...



Pleine lune

Braconnage à la faveur du clair de lune

Les Annexes de la CITES

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. 182 Etats-membres.

Annexe I : espèces menacées d'extinction. Commerce international interdit, sauf permis d'exportation et d'importation exceptionnels.

Annexe II : commerce réglementé devant faire l'objet de permis d'exportation pour éviter une exploitation incompatible avec la survie de l'espèce. Un permis d'importation peut également être nécessaire s'il est requis par la loi nationale du pays de destination.

Annexe III : espèces protégées dans un pays ou des pays qui ont demandé l'assistance des autres pays membres de la CITES pour contrôler le commerce international. En cas d'exportation depuis un pays ayant inscrit l'espèce en Annexe III, un permis est nécessaire.

Rhinocéros

Les rhinocéros blancs *Ceratotherium simum* et les rhinocéros noirs *Diceros bicornis* d'Afrique sont inscrits en Annexe I de la CITES sauf les populations de rhinocéros blancs de l'Eswatini et d'Afrique du Sud inscrites en Annexe II pour les animaux vivants et les trophées de chasse. Les trois espèces de rhinocéros d'Asie sont en Annexe I : *Rhinoceros unicornis*, *Dicerorhinus sumatrensis*, *Rhinoceros sondaicus*.

«A la Trace» n°27
Cotation du kg de corne de rhinocéros
d'après les sources documentaires

Continent	Pays	US\$	Réf.
Asie	Chine	25.500	24 et 26

AFRIQUE DE L'EST

KENYA

6 décembre 2019
Lewa Wildlife Conservancy, Comté de Meru, Kenya

Ils étaient frères. Ils sont morts à quelques mètres l'un de l'autre. Les cornes antérieures ont été découpées par les braconniers. Les cornes postérieures étaient en place avec quelques coupures à la base. Ils ont essayé de les extraire. Le plus âgé a reçu 3 balles dans la tête, le plus jeune une balle dans l'aorte et une autre dans le cœur. L'aire protégée s'étend sur plus de 100.000 ha. Pendant 6 ans, elle a été épargnée par le braconnage et s'est même signalée par un taux de naissances élevé. La paix a été rompue.¹

MALAWI

12 novembre 2019
Parc National de Liwonde, Région Sud, Malawi

Après un temps d'acclimatation en enclos, les 17 rhinocéros noirs transférés d'Afrique du Sud au Malawi ont été mis en liberté dans le parc national de Liwonde. Ils avaient été capturés dans le parc d'Imfolozi, mis en quarantaine pendant 6 mois et transportés par avion de Durban à Lilongwe. De la capitale du Malawi, ils avaient été convoyés par camion (200 km) jusqu'à Liwonde. En même temps, 2 rhinocéros du parc de Liwonde ont été transférés au parc de Majete et un rhinocéros de Majete a pris le chemin inverse. Tous ces mouvements sous l'égide d'African Parks sont destinés à augmenter la population des rhinocéros au Malawi (elle avait pratiquement disparu en 1985) et à permettre le brassage génétique indispensable à la viabilité sur le long terme de la réintroduction en cours. Les rhinocéros noirs du KwaZulu-Natal ont fait un saut vers le nord de 1800 km. African Parks qui a signé un accord de coopération avec l'administration des parcs nationaux du Malawi constate que depuis 2 ans et demi il n'y a pas eu de braconnage de rhinocéros et d'éléphants à Liwonde et Majete.²



MOZAMBIQUE

8 novembre 2019
Sabie Game Park, Province de Maputo, Mozambique

Tentative de braconnage d'un rhinocéros blanc femelle. La balle a traversé le cou sans atteindre la moelle épinière ou les artères. Soins d'urgence et décornage préventif. La bête a été sauvée grâce au pilote d'hélicoptère James Schuen, à l'équipe de Carlos Lopes Pereira, docteur vétérinaire, et aux rangers qui ont établi un périmètre de sécurité pour éviter le harcèlement des curieux.³

TANZANIE

Fin novembre 2019
Parc National du Serengeti, Tanzanie

Après avoir été transférés en septembre 2019 de l'Afrique du Sud à la Tanzanie, 9 rhinocéros noirs de l'Est adultes (2 mâles, 5 femelles et 2 petits) sont maintenant en liberté après avoir été maintenus dans un enclos de transit. Ils font l'objet d'une surveillance renforcée et sont constamment géolocalisés pour repérer les tentatives de braconnage et les éventuelles divagations hors du parc naturel de Serengeti et de l'aire protégée contigüe de Singita Grumeti. L'opération est coordonnée par TANAPA (Tanzania National Parks) et la Frankfurt Zoological Society.⁴

AFRIQUE DU SUD

3 et 7 octobre 2019**Afrique du Sud**

La balle a sans doute touché la moelle épinière. Le rhinocéros blanc mâle n'est pas mort mais il est incapable de se relever. Ses cornes ont été arrachées par les braconniers. Des injections d'anti-inflammatoires et de cortisone sont pratiquées par les vétérinaires arrivés à son chevet. Au bout de 24h, il a fallu se rendre à la cruelle évidence et l'achever.⁵

4 octobre 2019**Ngwelezane, Province du KwaZulu Natal, Afrique du Sud**

Agés de 29 à 52 ans, ils étaient recherchés depuis plus d'un an et leur implication suspectée dans le braconnage et le décapage de plusieurs rhinocéros du côté de Ntambanana et Esikhaleni. Ils ont tous été arrêtés grâce à des mandats de perquisition et aux interventions simultanées des forces de police. Deux fusils ont été saisis dans les foyers des 5 suspects. Ils auraient servi à tuer les rhinocéros.⁶

10 octobre 2019**Afrique du Sud**

Comparution de Johannes Viljoen et de Johannes Davies âgés de 55 et 65 ans. Ils ont été pris en flagrant délit de transport de 2 cornes et de 5 sections de cornes d'une valeur d'1,9 million de rands soit 126.000 US\$ et en possession d'une arme à feu non déclarée.⁷

2 novembre 2019**Afrique du Sud**

Le gros patapouf était bien mal en point après une rafale et une tentative d'extraction de sa corne antérieure.



Grâce aux soins de Saving The Survivors, il s'en remet.

5 novembre 2019**Germiston, Province du Gauteng, Afrique du Sud**

Arrestation pour détention de cornes de rhinocéros.⁸

6 novembre 2019**Afrique du Sud**

Utilisation par Saving The Survivors d'un cuir de buffle d'Amérique du Sud comme pansement et protection de la plaie frontale d'un rhinocéros laissé pour mort après avoir subi un braconnage et un décapage sauvage.⁹

Pansement en peau d'éléphant sur un rhinocéros, cf. « A la Trace » n°26, p.76.

10 novembre 2019**Parc National de Pilanesberg, Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud**

Nouvelle perte d'un rhinocéros blanc au profit de la mafia transnationale de la corne. Cette fois l'assassinat a eu lieu près de Bakubung.¹⁰

14 novembre 2019**Rietvlei Nature Reserve, Pretoria, Province du Gauteng, Afrique du Sud**

Electrocution d'un rhinocéros femelle, de son petit et de 2 zèbres (genre *Equus*) après la chute en pleine nuit d'un pylône en bois d'Eskom. Les câbles qui continuaient à véhiculer le courant électrique étaient à 1m50 de hauteur. Les autres pylônes sont en cours d'inspection. Les cadavres ont été découverts samedi matin par une patrouille. Dana Wannenburg au nom du ministre de l'Agriculture et de l'environnement déplore « ce tragique accident » et demande à Eskom de « trouver les causes de cet effondrement et de mettre en œuvre des mesures pour empêcher la répétition de tels événements ».¹¹

15 novembre 2019**Modimolle, Province du Limpopo, Afrique du Sud**

Arrestation dans une station-service d'un jeune homme de 25 ans en possession de 2 cornes enveloppées dans un sachet en plastique à l'intérieur d'un sac à dos. Les forces de police ont été informées par un coup de fil anonyme.¹²

15 novembre 2019

Afrique du Sud

Découverte de la carcasse décomposée et décornée d'un rhinocéros noir.¹³

23 novembre 2019

Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud

Vérité : braconnage de 3 rhinocéros dans la section Malelane. Deux des carcasses sont retrouvées sous un amas d'herbes et de petites branches.

Vérité ou bande dessinée : un seul ranger réussit à immobiliser 5 suspects détenteurs de 5 cornes. Ils étaient près de la scène des crimes dans un minibus. Le héros a agi avec sang-froid en maîtrisant le chauffeur et en passant les menottes à 3 passagers, en débusquant un 4^{ème} planqué dans un compartiment secret, en échappant par miracle à un coup de fusil meurtrier, la gâchette d'un cinquième complice ayant refusé de se déclencher, et enfin en appelant du renfort.¹⁴

Début décembre 2019

Parc National Kruger, Crocodile Bridge Section, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud

Retour au boulot de deux rangers dans le parc Kruger. Ils sont suspectés de braconnage ou de complicité de braconnage de rhinocéros. Ils sont en liberté sous caution. Leur affaire n'a pas encore été jugée. Ce qui est encore plus bizarre, c'est que l'une des conditions de leur liberté provisoire est de ne pas avoir de contacts directs avec leurs collègues. Même ambiguïté pour les rangers Hendrik Silinda et Musa Mlambo, eux aussi impliqués dans des histoires de braconnage en février 2019 et ressortis en liberté sous caution (cf. « A la Trace » n°23 p.106).¹⁵

7 décembre 2019

Province du Limpopo, Afrique du Sud

Sauvetage sur place d'un petit rhinocéros d'environ 5 mois, orphelin après le braconnage de sa mère, attaqué par les hyènes, la patte arrière droite ouverte jusqu'à l'os. Après son transfert par pickup à l'orphelinat, il se rétablit peu à peu, recouvert d'une vaste couverture, soigné par antibiotiques et application locale de pommade et surveillé par Hunter, le chien de garde.¹⁶

BOTSWANA

2 décembre 2019

Delta de l'Okavango, District du Nord-Ouest, Botswana

Un nouveau rhinocéros, un blanc, est passé de l'autre côté. C'est le 17^{ème} assassinat depuis début avril 2019 dans le delta.¹⁷



23 décembre 2019

Botswana

Le gouvernement constate un rebond du braconnage. D'octobre à décembre 2019, 13 rhinocéros ont été tués par les braconniers. Depuis octobre 2018, 31 ont été braconnés dont 23 étaient des rhinocéros blancs et 8 des noirs. Il y a moins de 400 rhinocéros dans le pays.¹⁸

NAMIBIE

27 et 28 octobre 2019

Werda, Région de Kunene, Namibie

Arrestation de Johannes Petrus, de Ngavepue Tijuana, de Kavenamuruke Tjihange et de Tjizo Tjiposa pour tentative de braconnage d'un rhinocéros dans le parc national d'Etosha. Saisie d'une arme de chasse.¹⁹

22 novembre 2019

Werda, Région de Kunene, Namibie

Arrestation de Noa Tuhafeni Timoteus, d'Eliazer Revo Amadhila et de Paulus Ashingola. Ils étaient en possession très compromettante de 2 AK47 et de 2 cornes de rhinocéros.²⁰

25 novembre 2019

Otjiwarongo, Région d'Otjozondjupa, Namibie

Arrestation dans le désert de Kunene de Chrissy Mukena Mukena. Il est accusé de port prohibé d'une arme à feu et il est suspecté d'avoir préparé un braconnage en raison de son comportement et du lieu où il a été appréhendé.²¹

30 décembre 2020

Okahandja, Région d'Otjozondjupa, Namibie

Kandje Max Ngumi, Kunouwa Seven Tjambiru et Lubasi Mufaya n'ont pas trouvé mieux que de profiter des nuits du Nouvel An pour se lancer à l'attaque du rhinocéros. Ils ont été arrêtés avec leurs armes de gros calibres et pas moins de 31 balles. Le 30 décembre, ils portaient en campagne, le 31 ils étaient en taule.²²

AMERIQUE

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

1^{er} octobre 2019

Miami, Etat de Floride, Etats-Unis d'Amérique

Condamnation à 14 mois de prison et de 2 ans de liberté surveillée de Richard Sheridan pour avoir en bande organisée acheté aux enchères une coupe libatoire en Caroline du Nord et l'avoir exportée frauduleusement en Europe en 2012. Sheridan avait été extradé de Grande Bretagne fin août 2019. Il était sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Son complice Michael Hegarty, lui aussi membre des Rathkeale Rovers avait été condamné à 18 mois de prison (cf. « A la Trace » n°19 p. 87).²³





10 octobre 2019, Afrique du Sud

© SA Breaking News



6 novembre 2019, Afrique du Sud

© STS



7 décembre 2019, Province du Limpopo, Afrique du Sud

© The Rhino Orphanage



24 octobre 2019, Futian, Chine

© Chinese Customs



7 novembre 2019, Shanghai Pudong, Chine

© Chinese Customs



© Chinese Customs

CHINE

19 octobre 2019

Aéroport international de Hong Kong, Chine

Saisie dans les bagages d'une femme âgée de 33 ans en provenance de Johannesburg et se rendant au Vietnam de 16 kg de sections de cornes estimées par les douanes à environ 408.000 US\$, soit 25.500 US\$/kg.²⁴

24 octobre 2019

Poste-frontière de Futian, Shenzhen, Province du Guangdong, Chine. Frontière avec Hong Kong.

Saisie de la corne antérieure et de la corne postérieure d'un rhinocéros africain. Ensemble, elles pèsent 2,6 kg.²⁵

7 novembre 2019

Aéroport international de Shanghai Pudong, District de Pudong, Municipalité autonome de Shanghai, Chine

Saisie dans un colis déclaré contenir des colifichets en plastique de 7 fragments présentant toutes les caractéristiques de la corne de rhinocéros. Poids total : 975,4 g. Valeur égale à environ 25.000 US\$.²⁶

INDE

31 octobre 2019

Parc National Kaziranga, Etat de l'Assam, Inde

Arrestation de 2 braconniers présumés. « Les rhinocéros ont la peau couverte de boue. » « Quand le clair de lune se reflète sur leur peau, elle brille et les braconniers repèrent facilement les rhinocéros. » « C'est pourquoi à la pleine lune, on redouble de vigilance. » Avec Ayub Nabi et Imran Ali âgés de 22 et 45 ans, 7 braconniers présumés ont été interceptés en 4 jours dans le parc. « Ils rentrent dans le parc par le secteur de Biswanath après avoir traversé le Brahmapoutre en canot » ajoute Ritu P Borah, l'un des conservateurs du parc.²⁷



MALAISIE

23 novembre 2019

Réserve Faunique de Tabin, Etat de Sabah, Ile de Borneo, Malaisie

« Iman », femelle rhinocéros de Sumatra (*Dicerorhinus sumatrensis*) âgée d'environ 25 ans, est morte. Les vétérinaires et aides-soignants avaient diagnostiqué depuis quelques années un cancer de l'utérus aggravé par des hémorragies. Les conservateurs de la Borneo Rhino Alliance déplorent par conséquent l'extinction de l'espèce en Malaisie. Ils ont longtemps espéré que les accouplements de « Iman » avec « Tam », le dernier représentant mâle de l'espèce en Malaisie, aboutissent à un ou des heureux événements. Avec la mort de « Tam » en mai 2019 et celle de « Iman » en novembre, c'est foutu. La population sauvage des ultimes rhinocéros de Sumatra est réduite à quelques dizaines d'individus cantonnés sur l'île de Sumatra, Indonésie, dans des habitats rongés par les colonisations humaines et séparés les uns des autres. Ces distanciations condamnent les survivants à la consanguinité morbide et à l'infertilité. Il a été dit en 2016 qu'une toute petite population de rhinocéros de Sumatra était encore présente dans le Kalimantan oriental dans la partie indonésienne de l'île de Borneo. Les naturalistes ont longtemps espéré qu'un protocole portant sur la survie des *Dicerorhinus sumatrensis* entre l'Indonésie et la Malaisie soit élaboré, mis en œuvre et considéré par les 2 pays comme un objectif politique fédérateur et prioritaire. A ce jour, les pourparlers piétinent.²⁸

VIETNAM

23 octobre 2019

Hanoï, Vietnam

Condamnation de Melvin Van Zyl, 28 ans, de nationalité sud-africaine, à 10 ans de prison pour avoir tenté d'importer 14,6 kg de cornes au mois d'avril 2019.²⁹



Rhinocéros et éléphants

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Du 1^{er} au 17 octobre 2019

Parc National Kruger, Provinces du Limpopo et du Mpumalanga, Afrique du Sud

Arrestation avant passage à l'acte de 6 braconniers présumés dans 3 opérations différentes. Saisie de 3 armes de gros calibres. SANParks attribue ces succès à la vigilance des rangers et à l'engagement coordonné des brigades canines et des moyens aériens et note que depuis le début du mois aucun braconnage d'éléphant n'a été relevé dans le parc. SANParks s'inquiète en revanche de la participation des communautés riveraines dans la pose de pièges en vue d'alimenter le trafic de viande de brousse.¹

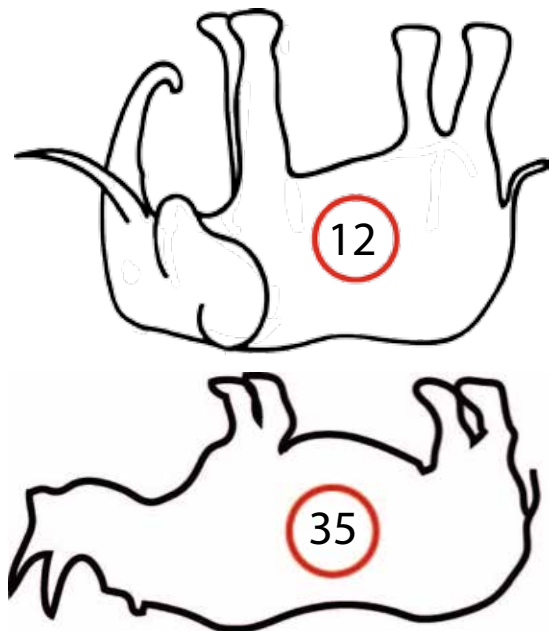
NAMIBIE

18 octobre 2019

Namibie

Bilan du braconnage depuis le début de l'année : 35 rhinocéros et 12 éléphants et 150 braconniers interpellés.

En 2018, le bilan était de 72 rhinocéros, 27 éléphants et de 134 braconniers interpellés pour l'année entière.²



ASIE

CHINE

Mi-octobre 2019

Aéroport international de Chengdu-Shuangliu, Province du Sichuan, Chine

Saisies au débarquement de 4 vols en provenance d'Afrique de 21 morceaux de corne de rhinocéros, de 4 tronçons d'ivoire brut et d'un bracelet, de 4 peaux de springbok (*Antidorcas marsupialis*) et de 2 dents de phacochère (*Phacochoerus africanus*).³

TURQUIE

23 octobre 2019

District de Kagithane, Istanbul, Province d'Istanbul, Région de Marmara, Turquie

Saisie dans un appartement du quartier de Kagithane de 2 défenses d'éléphant, d'une corne de rhinocéros et de 265 chapelets et autres ivoires travaillés, d'une peau de python (Pythonidae, Annexe I ou II) de 4,6 m de long, d'une valeur cumulée de 1,5 million de livres turque, soit 261.000 US\$. Le suspect est originaire d'Azerbaïdjan.⁴

